



L'Afrique : quelle présence chinoise ?

Thierry PAIRAULT, sinologue et socioéconomiste, Directeur de recherche émérite (CNRS/EHESS) et membre statuaire du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (UMR 8173) de l'EHESS

Mercredi 14 février 2018 – Université Paris-Dauphine

Sur ce sujet qui prête à débats et à prises de position tranchées, il est utile de donner un sens aux informations en examinant leurs sources et leur utilisation.

Replacer la Chine par rapport à l'Afrique

La comparaison des PIB par tête en parités de pouvoirs d'achat montre que la Chine est un pays proche de beaucoup de pays d'Afrique, cet indicateur la plaçant dans le groupe de ces pays et non pas devant eux. L'observation de l'indicateur de développement humain (qui prend en compte, en plus du PIB par tête, le niveau de santé et le niveau d'éducation) permet de conclure de la même façon. La Chine est donc, de ce point de vue, un pays en développement, au même titre que les pays africains. Cela permet à la Chine de leur dire qu'elle les comprend.

En revanche si l'on classe les pays par le montant du PIB en dollars courants, autrement dit si l'on compare les tailles économiques, la Chine apparaît alors comme un géant (au troisième rang derrière les États-Unis et l'Union européenne), alors que l'Afrique est un nain, surtout si l'on enlève l'Afrique du nord.

Les relations sino-africaines ont beaucoup varié entre 1949 et aujourd'hui. Le nombre de reconnaissances diplomatiques de la Chine par un pays africain, très faible avant 1955 a connu une augmentation après la Conférence de Bandung, puis a stagné durant la période de la révolution culturelle, pour croître à nouveau après l'entrée de la Chine à l'ONU en 1971. Actuellement seuls deux pays d'Afrique ne reconnaissent pas la Chine. Le nombre de traités bilatéraux sur l'investissement direct étranger (IDE) signés (mais pas nécessairement ratifiés) entre la Chine et un pays africain croît plus tardivement. Encore faible entre 1989 et 1996 il décolle nettement à partir de cette date, à la suite du voyage de Jiang Zemin en Afrique.

Enfin le commerce entre la Chine et l'Afrique, connaît également une accélération à partir de 1996 et plus encore à partir de 2003. La visite de 1996 de Jiang Zemin produit des effets décalés sur les échanges et, de plus, 2003 est l'année durant laquelle le mode de gestion des entreprises chinoises devient moins dépendant de l'État et l'année de fusion entre le ministère du commerce intérieur et le ministère du commerce extérieur. La crise de 2008 met un coup d'arrêt, suivi d'une reprise avec un pic en 2012. La baisse du prix des matières premières fait

diminuer ensuite la valeur du commerce chinois avec l'Afrique, car l'essentiel des achats chinois porte sur des produits de base. Jusqu'en 2003 le commerce avec l'Afrique relève de considérations essentiellement politiques déterminées par le ministère des affaires étrangères. Après 2003 les considérations économiques l'emportent, ce qui donne plus de poids au ministère du commerce.

L'Afrique dans la problématique des nouvelles routes de la soie

Si l'idée initiale sur laquelle se fondent les routes de la soie est de lier la Chine et l'Europe, les demandes de la part de pays africains d'y être inclus sont bien reçues, notamment par le ministère des affaires étrangères chinois.

L'Égypte est le premier pays à entrer dans le processus en raison de son accès à la Méditerranée par le canal de Suez, accès essentiel pour la Chine. Le Kenya, le Maroc et Djibouti (hub important) ont été également impliqués dans le projet.

La Chine est en train de mettre en place les routes électroniques de la soie, un réseau de communication qui s'appuie sur trois pôles : Hong-Kong, Colombo et Djibouti. Ce réseau a été mis en place par le groupe chinois IZP, créé en 2008, dont les activités sont de gérer le commerce transnational, de gérer le paiement des opérations B to B, de promouvoir l'utilisation du yuan dans le commerce et de gérer des *data centers*. À Djibouti, une entreprise chinoise, implantée au XIX ème siècle, fermée ensuite, puis réouverte en 1979, assure le transport maritime, la gestion de la logistique et les paiements dématérialisés. Les grandes sociétés de transport maritime européennes en sont encore à se consacrer à la seule logistique.

La société IZP est déjà implantée à Lomé, c'est-à-dire dans la ville où se trouve la BCAO (Banque centrale de l'Afrique de l'ouest), ce qui témoigne bien de la volonté chinoise d'intégrer l'Afrique dans les routes de la soie.

L'IDE de la Chine en Afrique

L'IDE de la Chine vers le reste du monde ne démarre que vers 2002-03 et connaît au début une croissance lente. Actuellement l'IDE chinois se porte prioritairement vers l'Europe et les États-Unis. La place de l'Afrique reste modeste. En 2016 la part des IDE chinois vers ce continent n'est que de 1,2% du total de ce qu'investit la Chine à l'extérieur. Les IDE chinois en Afrique sont, par exemple, bien inférieurs à ceux réalisés par la Chine à Hong-Kong, au Canada, dans les îles Caïman ou en Allemagne. Une comparaison est éloquente : le seul investissement envisagé par l'entreprise Ford au Mexique en 2016 représentait les deux tiers de tout l'investissement chinois en Afrique.

D'où vient donc l'idée que la Chine investit des sommes colossales en Afrique ?

La première cause de cette exagération est la mauvaise qualité de l'information répandue en occident sur cette question. Ainsi le *Financial Times* annonce en 2016 que la Chine va investir 20 milliards de dollars en Égypte. Or en réalité il ne s'agit pas d'un investissement mais d'un simple mémorandum d'entente qui ne vaut pas engagement et qui est soumis à une étude de faisabilité. Si l'investissement avait lieu il serait réalisé non pas par une entreprise chinoise mais par le ministère du logement égyptien. Le même type d'erreur se retrouve à propos de la participation chinoise éventuelle à l'aménagement du port de Cherchell en

Algérie. Même lorsque la Chine n'est pas concernée, on sait par ailleurs que le montant des IDE est mal connu et que les sources officielles sont très réservées quant à la fiabilité des données.

La deuxième cause du malentendu vient du fait que l'on confond souvent l'IDE et la prestation de services. Or la Chine livre effectivement beaucoup de services à l'Afrique : ces prestations représentent environ 25 fois le montant des IDE. Très souvent l'investissement est réalisé par le pays africain lui-même, mais les services sont chinois, par exemple dans le BTP qui peut employer une main d'oeuvre chinoise. Les achats de services par l'Afrique ont bondi entre 2003 et 2016 et cela va de pair avec le creusement de son déficit courant, donc de son endettement. Le remboursement de la dette est un problème pour l'Afrique.

Dans ses réponses aux questions Thierry Pairault a apporté les précisions suivantes :

- Les données statistiques fiables sur l'IDE figurent dans les documents chinois. Il faut donc faire l'effort d'apprendre le chinois et de lire des textes souvent très longs. Les informations boursières et les rapports d'entreprises sont également des sources précieuses. Le croisement de plusieurs sources peut permette d'approcher la vérité;
- On ne peut savoir actuellement si les grands groupes chinois du e-commerce vont se caler sur les routes électroniques de la soie ;
- Il est vrai qu'à terme la hausse rapide de la population africaine peut provoquer l'abaissement du PIB par tête par rapport à celui de la Chine mais, pour l'instant, les PIB par tête sont bien du même ordre ;
- Il n'y a pas de stratégie globale de la Chine en termes d'IDE en Afrique, mais des opérations bilatérales, pays par pays. Il arrive néanmoins que l'État chinois interdise certains IDE. Les grandes entreprises chinoises qui investissent à l'extérieur réalisent toutes l'essentiel de leur activité en Chine, contrairement aux entreprises européennes qui peuvent réaliser plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'extérieur des frontières;
- L'IDE de la Chine en Afrique est inférieur à celui d'autres pays qui investissent sur ce continent, comme l'Inde, les Émirats arabes unis ou l'Afrique du sud. L'Afrique n'est donc pas plus dépendante de la Chine que des autres régions du monde, notamment de l'Union européenne. L'exploitation de gisements miniers par des entreprises chinoises n'est pas un IDE mais une exportation de produits miniers, en contrepartie, à valeur égale, de produits manufacturés importés. Cet échange ne provoque donc aucun déficit pour le pays africain exportateur. Cette exploitation des mines est réalisée par un grand nombre de pays, notamment européens, et pas seulement par la Chine.
- Quand la Chine intervient en Afrique elle arrive avec son savoir-faire et ses normes, ce qui lui permet de sécuriser ses marchés. Elle ne sait pas encore s'adapter aux normes des autres pays investisseurs ou du pays d'accueil, ce qui rend les collaborations difficiles voire impossibles. Mais on voit se dessiner une certaine évolution, les Chinois souhaitant parfois comprendre l'intérêt des normes étrangères

dont l'instauration est souvent liée à la nécessité de surmonter des problèmes pas toujours perçus par les entreprises chinoises ;

- Il n'est pas possible de prévoir aujourd'hui ce qui pourrait se passer dans la société chinoise si le niveau de vie continue de progresser;
- Le fait que la Chine accaparerait les terres agricoles africaines sur une grande échelle est un mythe dénoncé notamment par l'auteur de cette conférence, par le CIRAD et par une chercheuse américaine. Les États-Unis, le Royaume-Uni et les E.A.U ont acheté beaucoup plus de terres que la Chine dont l'activité agricole en Afrique est faible. Actuellement beaucoup d'exploitations créées par des entreprises chinoises ferment.
- Concernant le nombre de migrants chinois et leurs conditions de vie en Afrique, beaucoup de fausses nouvelles circulent. Il n'y a pas de prisonniers chinois en Afrique. Si les migrants vivent souvent dans des cantonnements et si leurs déplacements sont limités, c'est à la demande des pays d'accueil eux-mêmes (par exemple l'Algérie). Il semble que le nombre de travailleurs ainsi envoyés par la Chine soit d'environ 200 000, mais sur d'autres types de migrants on ne dispose pas de données. Il existe par ailleurs des colonies de Chinois arrivés au XVII ème et XIX ème siècles, maintenant totalement intégrées, n'ayant plus aucune attache avec la Chine, notamment en Afrique du sud. Leur nombre est mal connu ils ne parlent en général pas le chinois. Il y a également des taïwanais. Difficile dans ces conditions de parler d'une véritable diaspora chinoise, comme on l'entend parfois.
- Il est difficile de parler d'aide au développement de l'Afrique quand on considère les relations entre la Chine et l'Afrique. La Chine parle de coopération et englobe dans ce terme toutes les actions économiques qui, en réalité, reviennent, presque toujours, à faire du commerce. Pour faciliter ce commerce, des prêts à taux bonifiés sont accordés et considérés comme une forme d'aide, à condition que l'entreprise choisie soit, bien entendu, chinoise. Certains dons sont réalisés en faveur de dirigeants africains souhaitant assoir leur autorité. On peut citer, à cet égard, l'Opéra d'Alger. Peut-on vraiment parler d'aide dans ce cas ?
- La présence chinoise en Afrique est l'occasion pour la Chine de prendre conscience de l'altérité, des spécificités politiques et économiques des autres pays, les pays d'Afrique bien sûr, mais aussi les autres pays qui sont présents sur ce continent. La Chine est donc actuellement en phase d'apprentissage. Dans beaucoup de réalisations un grand nombre de pays se partagent les tâches et les entreprises chinoises (sur lesquelles on a tendance à se focaliser) ne sont pas seules. Ainsi la réalisation de l'aéroport de Brazzaville a-t-elle été partagée entre plusieurs sociétés, les entreprise chinoises n'ayant construit que l'aérogare c'est-à-dire une petite partie de l'ensemble. Il en est de même de la Mosquée d'Alger dont la conception et la réalisation ont fait intervenir des cabinets d'architectes allemand, canadiens et français, à côté d'entreprises de BTP chinoises.